

■ **Café-restaurant de l'Union S.à r.l.**, à Vouvry, CH-621.4.006.716-8, société à responsabilité limitée (FOSC no 123 du 28. 6. 2002, p. 17). Modification des statuts: 12. 8. 2008. Nouvelle raison sociale: **L'Union Terolar Sàrl**. Nouveau but: import-export, marché de l'immobilier et de la construction, commerce de pièces automobiles, d'horlogerie, de bijouterie et d'objets de fantaisie, d'habits, vêtements et tous accessoires, de produits d'hygiène et de ménage, de boissons; exploitation de restaurants, cafés, bars (cf statuts). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Nouvelles communications: Communications de la société aux associés par courrier, télécopie ou courriel. Statuts adaptés au nouveau droit. Selon déclaration des gérants du 12.08.2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Personnes et signatures radiées: Favre née Bangard, Micheline, de Chamoson, à Collombey-Muraz, associée et gérante, avec signature individuelle, pour une part sociale de CHF 19'000.-; Bangard, Georges, de Leysin, à Collombey-Muraz, associé, sans droit de signature, pour une part sociale de CHF 1'000.-. Inscription ou modification de personnes: Cilgi, Ali, citoyen turc, à Vouvry, associé-gérant et président, avec signature collective à deux, pour 100 parts sociales de CHF 100.-; Oruçlar née Cilgi, Fabienne, de Vevey, à Vevey, associée et gérante, avec signature collective à deux, pour 100 parts sociales de CHF 100.-.

Registre journalier no 1479 du 03.10.2008
(04684398 / CH-621.4.006.716-8)